

ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : Dermatologie

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :
307 lits et places de Médecine
104 lits et places de Chirurgie
25 lits d'Obstétrique
129 lits et places de Moyen séjour
75 lits et 37 places de Psychiatrie
705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :
10 500 interventions chirurgicales
55 500 passages aux Urgences
17 700 scanners et 4800 IRM
1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, Luynes, Loches et du CH Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil
Nom du service : Consultations Pôle de rattachement : Pôle I, pôle technique, médical et chirurgical Chef de service: Guillaume LEBOURG, lebourg@ch-blois.fr , poste 2602 Nombre de lits : accès au service d'hospitalisation de médecine spécialisée, accès à l'hôpital de jour de médecine Plateau technique : chirurgie plastique, chirurgie maxillo-faciale, service d'anatomopathologie, centre de coordination en cancérologie avec équipe d'oncologie médicale et RCP de dermatologie, interniste, allergologue, référent en infectiologie, service de pédiatrie, unité de recherche clinique
4. Présentation du service du CHU de Tours
Nom du service : Dermatologie Pôle de rattachement : Reconstruction Chef de service : Laurent MACHET, machet@univ-tours.fr Composition de l'équipe médicale : 4 PUPH, 3 PH, 2 CCA, 5 internes Nombre de lits : 32 Plateau technique: lasers, vidéodermoscopie, échographie cutanée haute résolution Autres : Centre de compétence pour les lymphoedemes, maladies bulleuses autoimmunes, maladies rares
5. Missions confiées
- Consultations sur le plateau de consultation avec accès à la salle de geste - Avis pour les patients hospitalisés et les patients suivis par les médecins de l'hôpital - Participation aux RCP de cancérologie - Présentation de dossiers complexes et avis de recours à Tours - Télémédecine - Suivi de patients sous biothérapie - Consultation ulcère avec IDE
6. Les compétences à développer
Suivi des patients avec naevus multiple et atypique par dermoscopie numérisée Chirurgie cutanée. Recherche clinique
7. L'organisation de la permanence des soins
- Dans l'établissement d'accueil : Astreinte de médecine le week-end - Au CHU de Tours : téléphone référent, seniorisation internes certains week ends
8. Les valences (enseignement/ recherche)
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Dans l'établissement d'accueil : Consultations avec secrétariat et IDE pour gestes infirmiers et matériel de base pour consultations dermato (électrocoagulation, azote, plafonnier, dermatoscope). Salle de petite chirurgie
10. Logement par l'établissement d'accueil
Non
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Oui, perspectives de recrutement à étudier
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Notre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
OUI par l'établissement d'accueil selon l'une des deux modalités ci-dessous : - temps de travail inférieur à 50% : indemnités kilométriques selon la réglementation en vigueur - temps de travail égal ou supérieur à 50% : 50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé

ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : Gastro-Pédiatrie

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :
307 lits et places de Médecine
104 lits et places de Chirurgie
25 lits d'Obstétrique
129 lits et places de Moyen séjour
75 lits et 37 places de Psychiatrie
705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :
10 500 interventions chirurgicales
55 500 passages aux Urgences
17 700 scanners et 4800 IRM
1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Pédiatrie et médecine néonatale

Pôle de rattachement : pôle IV mère enfant

Chef de service: Katherine Dieckmann, dieckmk@ch-blois.fr, 0254556114

Composition de l'équipe médicale :

Dr Dieckmann, ph, chef de service et chef du pôle, gastroentérologie pédiatrique, endocrinologie et diabète,
Dr Mouna, praticien hospitalier, responsable maison d'adolescents

<p>Dr Munéga, PH, pneumologie pédiatrique Dr Ntika, PH, infectiologie pédiatrique Dr Sindihébura, ph, drépanocytose, obésité Dr Wastelin, ph, rhumatologie pédiatrique Dr El allali, ph endocrinologie et diabète péd. Dr Barbet, assistante partagée, nutrition pédiatrique Dr Darenne, allergologie Nombre de lits : Nombre de places : pédiatrie : 16 lits dont 4 de soins continue en pédiatrie et 4 lits hôpital de jour Néonatalogie : 15 lits : 12 lits niveau IIA et 3 lits niveau IIB Plateau technique : Scanner, IRM, scintigraphie, EEG, ostéodensitométrie Autres : présence CAMSP polyvalent, MDA au centre-ville de Blois</p>
<p>4. Présentation du service du CHU de Tours</p>
<p>Nom du service MEDECINE PEDIATRIQUE Pôle de rattachement ENFANT Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) Pr François LABARTHE, labarthe@med.univ-tours.fr, Tel 02 47 47 38 18 Composition de l'équipe médicale 1 PUPH, 1 PHU, 10 PH, 1 CCA, 2 Assistants, 1 Assistant partagé Nombre de lits 48 lits (+ 4 lits d'HDJ) Nombre de places Plateau technique Autres :</p>
<p>5. Missions confiées</p>
<p>1) Activité d'hépto-gastro-entérologie pédiatrique 2) Participation à l'activité de pédiatrie générale 3) Participation aux gardes</p>
<p>6. Les compétences à développer</p>
<p>Formation en hépto-gastro-entérologie pédiatrique en cours (DIU), formation aux activités d'endoscopie digestive.</p>
<p>7. L'organisation de la permanence des soins</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Dans l'établissement d'accueil : CH Blois - Garde de pédiatre sur place avec un interne de garde sur place. Interventions aux soins urgents pédiatriques (11 000 passages par an) en pédiatrie, en néonatalogie et à la maternité (niveau IIB) du CH Blois. - Au CHU de Tours : Participation aux gardes (urgences pédiatriques) et astreintes (du service)
<p>8. Les valences (enseignement/ recherche)</p>
<p>Participation à la formation des internes et externes</p>
<p>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</p>
<p>Accès aux consultations et aux plages d'endoscopie digestive à Tours</p>
<p>10. Logement par l'établissement d'accueil</p>
<p>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</p>
<p>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</p>
<p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<p>13. Prise en charge des frais de déplacement</p>
<p>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</p>

ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : Gastroentérologie Hépatologie et oncologie digestive

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :

307 lits et places de Médecine

104 lits et places de Chirurgie

25 lits d'Obstétrique

129 lits et places de Moyen séjour

75 lits et 37 places de Psychiatrie

705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :

10 500 interventions chirurgicales

55 500 passages aux Urgences

17 700 scanners et 4800 IRM

1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service **Gastroentérologie Hépatologie et oncologie digestive**

Pôle de rattachement : Pôle 1 technique, médical et chirurgical

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Docteur Philippe ASSOR assorp@ch-blois.fr 02 54 55 63 75

Composition de l'équipe médicale : 5 PH temps plein et 1 assistante spécialiste temps plein

3 postes d'internes ouverts au DES Gastroentérologie et Hépatologie

- Nombre de lits : 22 lits d'hospitalisation conventionnelle dont 2 lits de soins palliatifs et 4 lits d'hospitalisation de semaine

- **Activités** : hospitalisation conventionnelle, semaine, jour (chimiothérapies anti cancéreuses,

biothérapies maladies inflammatoires intestinales, suivi cirrhose, ponction digestive diagnostique), consultations externes (endoscopies digestives, proctologie, fibroscan, explorations fonctionnelles consultations) ambulatoire (endoscopies digestives diagnostiques, thérapeutiques et interventionnelles), RCP oncologie digestive

- **Enseignement** : accueil externes DCEM 4
- **Recherche médicale** : participation essais cliniques en cancérologie digestive

Plateau technique : coloscopes, gastroscopes, latéroscopes, echoendoscopes diagnostic et ponction, manométrie haute résolution, fibroscan.

4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : Hépatogastroentérologie

Pôle de rattachement : Pôle pathologies digestives, hépatiques et endocriniennes.

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dominique PERROTIN - dominique.perrotin@univ-tours.fr
02-47-47-59-65

Composition de l'équipe médicale : 2 PU-PH, 5 PH, 1 PH mi-temps, 2 CCA, 2 assistants

Nombre de lits : 36 lits Trousseau + 5 lits Bretonneau (oncologie)

Nombre de places : 16 lits hôpital de jour Trousseau + hôpital de jour oncologie Bretonneau

Plateau technique : endoscopie digestive.

Autres : TIPS, biopsies hépatiques...

5. Missions confiées

Participation à la prise en charge des pathologies du tube digestif, hépatobiliaires, pancréas dans les cadres des hospitalisations urgentes et programmées.

Réalisation d'endoscopies digestives diagnostiques, thérapeutiques

Participation à l'activité d'astreinte d'endoscopie et Territorialité GHT 41 Romorantin

6. Les compétences à développer

Perfectionnement des techniques endoscopiques thérapeutiques.

Renforcer des compétences en Maladies Inflammatoires et Oncologie digestive

7. L'organisation de la permanence des soins

- Dans l'établissement d'accueil : astreinte d'endoscopie digestive semaine 18h30-8h30 et WE du samedi 8h30 au lundi 8h30

- Au CHU de Tours : astreintes opérationnelles d'endoscopie

8. Les valences (enseignement/ recherche)

Participation Réunion Concertation Pluridisciplinaire Oncologie Digestive Blois, présentation dossier RCP CHC / RENATEN, réunion régionale maladies inflammatoires intestinales. Inclusion études cliniques en oncologie digestive. Animations discussions dossiers avec internes et externes.

9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)

Selon le temps partagé. 15 jours Blois / 15 jours TOURS

2 demi-journées de consultations, 1 demi journée d'endoscopie en externe, 1 demi journée de bloc / semaine

10. Logement par l'établissement d'accueil

Non

11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé

Selon la réorganisation territoriale de l'activité dans le 41, accès au bloc sur une 5^{ème} vacation, départs en retraite.

12. Rémunérations, prime d'exercice territorial

Votre employeur sera la CHU de Tours.

- Traitement de base : réglementation statutaire

- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif

- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail

- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins

13. Prise en charge des frais de déplacement

OUI par l'établissement d'accueil selon l'une des deux modalités ci-dessous :

- temps de travail inférieur à 50% : indemnités kilométriques selon la réglementation en vigueur

- temps de travail égal ou supérieur à 50% : 50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail

14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé

Collaboration médicale autour des TIPS, la transplantation hépatique, hépatite aigue fulminante, embolisation artérielle digestive, RCP recours CHC / RENATEN.

ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : GERIATRIE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :
307 lits et places de Médecine
104 lits et places de Chirurgie
25 lits d'Obstétrique
129 lits et places de Moyen séjour
75 lits et 37 places de Psychiatrie
705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :
10 500 interventions chirurgicales
55 500 passages aux Urgences
17 700 scanners et 4800 IRM
1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Secteur médico-social
Pôle de rattachement : Pole 3 (personnes âgées)
Chef de service : Samira TOUIMI-SCHAEFFLER, touimis@ch-blois.fr, 0254556633 poste 6802

Le Centre hospitalier dispose de l'ensemble des composantes de la filière gériatrique : service de court séjour gériatrique, SSR gériatrique, hôpital de jour, équipe mobile gériatrique, PASA, UHR...

4. Présentation du service du CHU de Tours
<p>Nom du service : Médecine Gériatrique Pôle de rattachement médecine Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) Dr Marc Mennecart, m.mennecart@chu-tours.fr, secrétariat 02 47 47 37 13 Composition de l'équipe médicale 1 PU- PH 2 ETP PH et 1 CCA sur le court séjour gériatrique 0,5 ETP PH et 0,5 ETP assistant spécialiste sur l'équipe mobile gériatrique intra hospitalière 1 ETP PH sur l'Equipe mobile extra hospitalière (0,5 ETP gériatre et 0,5 ETP gérontopsychiatre)</p> <p>Nombre de lits : 25 dont 2 lits soins palliatifs Nombre de places : 25 Plateau technique : celui du CHU Autres : filière gériatrique complète dont SSR et EHPAD (Dr Véronique Dardaine) et CMRRR (Dr Emilie Beaufils)</p>
5. Missions confiées
<p>Le Centre hospitalier de Blois comprend un secteur EHPAD d'une capacité autorisée de 605 lits et places répartis sur 5 sites dont 4 sur la ville de Blois.</p> <p>L'assistant contribue à la prise en charge médicale des résidents et favorise la coordination des actions et des soins entre les différents professionnels de santé (salariés ou libéraux) appelés à intervenir auprès des résidents.</p>
6. Les compétences à développer
<p>Développer les compétences pour le travail en équipe</p> <p>Savoir procéder à une évaluation gériatrique globale et individualisée, à la fois médicale, psychologique et sociale Savoir établir les diagnostics non réalisables en ambulatoire Favoriser la conciliation médicamenteuse (iatrogénie) et initier les traitements à poursuivre dans les autres structures (binôme médecin –pharmacien), Maîtriser la notion de balance bénéfices /risques dans la prise en charge des patients âgés Savoir développer et renforcer les liens entre les différentes structures de soins de la filière gériatrique Comprendre le concept de GHT Participer à la diffusion des bonnes pratiques gériatriques notamment par l'intermédiaire des Equipes Mobiles Gériatriques</p>
7. L'organisation de la permanence des soins
<p>- Dans l'établissement d'accueil Au CHU de Tours : une astreinte de sécurité en médecine Gériatrique (WE et jours fériés) avec participation à la réponse téléphonique du référent gériatre</p>
8. Les valences (enseignement/ recherche)
<p>A développer en lien avec le Pr Bertrand Fougère PU-PH de gériatrie</p> <p>Mise en place d'enseignements à destination des internes de Gériatrie accessibles grâce à la plateforme Skype Veille documentaire hebdomadaire Informations sur les congrès régionaux et nationaux Proposition de participation à la recherche sur le vieillissement dans le cadre d'appels à projet (PHRC,...)</p>
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
10. Logement par l'établissement d'accueil
Non
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistanat partagé
Oui, perspectives de recrutement (poste vacant)

12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
OUI par l'établissement d'accueil selon l'une des deux modalités ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> - temps de travail inférieur à 50% : indemnités kilométriques selon la réglementation en vigueur - temps de travail égal ou supérieur à 50% : 50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Télémédecine : Téléconférence Conférences hospitalo-universitaires



ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : Gynécologie Obstétrique et biologie de la reproduction

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :

307 lits et places de Médecine

104 lits et places de Chirurgie

25 lits d'Obstétrique

129 lits et places de Moyen séjour

75 lits et 37 places de Psychiatrie

705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :

10 500 interventions chirurgicales

55 500 passages aux Urgences

17 700 scanners et 4800 IRM

1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil
Nom du service : Gynécologie Obstétrique Pôle de rattachement : Pôle 4, Mère Enfant Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Etienne ROUSSEL, roussee@ch-blois.fr , 02.54.55.62.35 Composition de l'équipe médicale : 8 Praticiens hospitaliers Nombre de lits : 25 lits en maternité Nombre de places : 6 lits en UC5 (chirurgie gynécologique) et accès à la chirurgie ambulatoire Plateau technique : Bloc obstétrical avec 4 salles d'accouchement, 4 échographes
4. Présentation du service du CHU de Tours
Nom du service Médecine et Biologie de la Reproduction Pôle de rattachement Gynécologie, Obstétrique, Médecine Fœtale et Reproduction Humaine Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) Fabrice GUERIF / guerif@med.univ-tours.fr / 02 47 47 84 76 Composition de l'équipe médicale Nombre de lits 6 Nombre de places 6 Plateau technique Salle de ponction ovarienne et salle de transfert embryonnaire Autres : Secteur biologie (laboratoires) + prises de sang + échographie pelviennes au sein du même service.
5. Missions confiées
Au sein de l'équipe de Médecine et Biologie de la Reproduction du CHU de Tours, l'assistant se verra confier des activités de consultations (infertilité, préservation de fertilité, don et accueil de gamètes / embryons), des gestes techniques (ponction ovarienne, insémination et transfert intra utérin, échographie pelvienne), des prises de décision en staff (inclusion ou refus de prise en charge, suivi de traitement), des actions de communications (réunion mensuelle d'information de couples infertiles). Au sein de l'équipe d'obstétrique du CH de Blois l'Assistant participera à la continuité des soins dans le service et sera intégré dans l'équipe médicale du secteur obstétrique, salle de naissance et consultation de gynécologie.
6. Les compétences à développer
Au sein de l'équipe de Médecine et Biologie de la Reproduction du CHU de Tours : - orientation autonome du suivi thérapeutique du couple infertile - choix des traitements et doses des traitements de stimulation ovarienne adaptés aux profils des patientes - décision autonome des modalités de préservation de la fertilité féminine Au sein du CH de Blois : approfondissement des compétences en obstétrique et spécialisation en Médecine et Biologie de la Reproduction (niveau 2)
7. L'organisation de la permanence des soins
- Dans l'établissement d'accueil : Consultations de gynécologie, d'obstétrique, de fertilité, d'échographie pelvienne et obstétricale, visite en secteur d'hospitalisation en maternité, activité en salle de naissance - Au CHU de Tours : Activité hebdomadaire incluant consultation / gestes techniques / participation aux staffs. Participation aux astreintes de week-end avec les médecins seniors de l'équipe
8. Les valences (enseignement/ recherche)
Au sein du CHU de Tours, participation à la formation pratique des internes de gynécologie obstétrique et gynécologie médicale du service Inscription au DESC de Médecine et Biologie de la Reproduction avec mémoire de recherche clinique à présenter Participation à l'enseignement du DIU Rennes - Tours de Médecine et Biologie de la Reproduction Au sein du CH de Blois : participation à la formation des internes en médecine, des étudiantes, sages-femmes
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Accès au plateau technique du bloc obstétrical, du bloc opératoire et du secteur consultation par la participation à la continuité des soins dans le service.
10. Logement par l'établissement d'accueil
Non
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
A déterminer en fonction des mouvements dans le service.

12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
<p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
<p>OUI par l'établissement d'accueil selon l'une des deux modalités ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - temps de travail inférieur à 50% : indemnités kilométriques selon la réglementation en vigueur - temps de travail égal ou supérieur à 50% : 50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
<p>Répartition du temps de travail 50/50 entre les deux équipes pour l'assistant sous forme de période d'une semaine en alternance entre les deux établissements.</p> <p>Possibilité d'assurer un lien / suivi pour des patients suivis par les deux services concernés</p> <p>Pérennisation d'une formation des assistants spécialistes partagée entre les 2 services existante et fonctionnant depuis 8 ans</p>

ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : Neuropédiatrie

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :

- 307 lits et places de Médecine
- 104 lits et places de Chirurgie
- 25 lits d'Obstétrique
- 129 lits et places de Moyen séjour
- 75 lits et 37 places de Psychiatrie
- 705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :

- 10 500 interventions chirurgicales
- 55 500 passages aux Urgences
- 17 700 scanners et 4800 IRM
- 1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, Luynes, Loches et du CH Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil : Service de pédiatrie CH Blois, Dr K. Dieckmann

Nom du service : Pédiatrie et service néonatal

Pôle de rattachement : Pôle IV Mère-Enfant

Chef de service: Katherine Dieckmann, dieckmk@ch-blois.fr, Tél : 0254556114

Composition de l'équipe médicale :

- K Dieckmann : PH pédiatrie, chef de service et chef du pôle Mère-Enfant - gastroentérologie, diabète, endocrinologie
 - H Mouna : PH pédiatrie, responsable de la Maison des adolescents, référent réseau périnatalogie
 - S Sindihébura : PH pédiatrie, drépanocytose
 - A-G Munéga : PH pédiatrie, pneumologie
 - M Wastelin : PH pédiatrie, rhumatologie
 - Y El Allali : PH pédiatrie, endocrinologie et diabète
 - S Ntika : PH pédiatrie, infectiologie
 - C Barbet : pédiatre, assistant partagé, nutrition pédiatrique
 - P-A Dardenne : assistant partagé, allergologie
- 6 internes

Nombre de lits pédiatrie : 20 lits (4 soins continues pédiatriques, 4 places Hôpital de jour, 12 places d'hospitalisation conventionnelle)

Néonatalogie : 15 places

Plateau technique : IRM, Scanner, scintigraphie, ostéodensitométrie

Autre : Accueil soins urgents pédiatriques 24h/24H et 7 jours sur 7 avec environ 11 000 passages/an
CAMPS polyvalent au CH Blois

4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : Neuropédiatrie & Handicaps

Pôle de rattachement : Pôle Enfant

Chef de service : Pierre CASTELNAU - castelnau@med.univ-tours.fr - 0247474747

Composition de l'équipe médicale :

Pr P. Castelnau : PU-PH, Chef de Service

Dr E. Lagrue : PH temps plein

Dr M-A. Barthez : PH temps plein

Dr E. Schweitzer : PH temps partiel

Dr A-L. Suc : PH temps partiel

Dr L. Thibault : PH temps partiel

Dr M. Perivier : CCA

2 internes

Nombre de lits : Total 15 lits (unité de Neuropédiatrie : 7 lits d'HC - Unité de SSR : 8 lits d'HC)

Nombre de places : Total 8 places (unité de Neuropédiatrie : 3 lits d'HJ - Unité de SSR : 5 lits d'HJ)

Plateau technique: IRM, Scanner, PET-scan, scintigraphie, ostéodensitométrie, laboratoire d'EEG, Artériographie, échographie, explorations cognitives

Autres :

- Centre de référence pour les troubles du langage et des apprentissages (CRTLA)
- CCMR Neurofibromatoses
- CCMR Maladies inflammatoires du système nerveux
- CCMR Epilepsies rares et STB
- CCMR Maladies neuromusculaires
- CCMR Maladies mitochondriales

5. Missions confiées
<p>Dans l'établissement d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultations de Neuropédiatrie et avis spécialisé en pédiatrie et néonatalogie. - Participation à la visite en pédiatrie et néonatalogie - Lecture d'EEG - Participation à la permanence des soins en pédiatrie <p>Au CHU de Tours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Consultations de Neuropédiatrie en doublure puis seul et avis spécialisé en neuropédiatrie aux urgences et dans les services - Participation à la visite en pédiatrie, aux staffs langage et de neuroradiologie et à l'interprétation des EEG
6. Les compétences à développer
<ul style="list-style-type: none"> - Epileptologie et principes généraux de la lecture des EEG pédiatrique - Troubles des apprentissages scolaires, TDAH - Diagnostic étiologique et prise en charges des retards de développement neurologiques et cognitifs - Savoir repérer les Urgences neurologiques - Connaitre les orientations diagnostiques dans les principaux domaines de la Neuropédiatrie (infectieux-inflammatoire, vasculaire, malformatif, épileptologie, métabolisme, neuromusculaire, dégénératifs, etc)
7. L'organisation de la permanence des soins
<p>- Dans l'établissement d'accueil : Garde d'interne et de pédiatre sénior sur place : participation aux gardes sénior</p> <p>- Au CHU de Tours : Participation aux gardes de sénior aux urgences de pédiatrie</p>
8. Les valences (enseignement/ recherche)
<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'apprentissage des grands principes de l'hypnose médicale (encadré par 1 formateur) dans le cadre d'un protocole de recherche clinique - Participation à des cours aux équipes dans les services d'affectation (convulsions, urgences neurologiques, etc) - Participations aux enseignements de pédiatrie des écoles paramédicales (IDE, sages-femmes, etc) - Participation à des présentations de cas en staff médical
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
<p>Dans l'établissement d'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Salle de consultation. - Possibilité de réaliser des EEG sur place si compétence en lecture. - Accès à l'hôpital de jour de pédiatrie - Accès au plateau technique radiologique. - Possibilité de travail avec l'équipe pluridisciplinaire du CAMSP pour les enfants de 0 à 6 ans. (Réalisation tests neuropsychologique, bilan sensoriel, bilan orthophonique, psychomoteur, ergothérapie possibles au CAMSP) <p>Au CHU de Tours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 bureau partagé (équipé d'une station de travail, courrier, comptes rendus, cours et présentations) - Salle de consultation - Laboratoire d'EEG - Possibilité de travail avec l'équipe pluridisciplinaire du CRTLA et du SSR (Réalisation de tests neuropsychologique, bilan orthophonique, bilan sensoriel, psychomoteur)
10. Logement par l'établissement d'accueil
Non
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistanat partagé
<p>A évaluer en fonction de l'activité et de l'intégration du candidat dans l'équipe. Compétence de Neuropédiatrie manquante. Compléterait l'équipe de manière utile. Demandes de consultations très fréquentes en particulier aux urgences (1/3 des motifs de consultations aux urgences pédiatriques).</p>

12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. <ul style="list-style-type: none">- Traitement de base : réglementation statutaire- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
OUI par l'établissement d'accueil selon l'une des deux modalités ci-dessous : <ul style="list-style-type: none">- temps de travail inférieur à 50% : indemnités kilométriques selon la réglementation en vigueur- temps de travail égal ou supérieur à 50% : 50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
<ul style="list-style-type: none">- Présentation de cas clinique au staff de Tours- Possibilité technique de participation à vidéoconférence (Covotem en cours d'installation)

ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : Nutrition

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :
307 lits et places de Médecine
104 lits et places de Chirurgie
25 lits d'Obstétrique
129 lits et places de Moyen séjour
75 lits et 37 places de Psychiatrie
705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :
10 500 interventions chirurgicales
55 500 passages aux Urgences
17 700 scanners et 4800 IRM
1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

<p>3. Présentation du service de l'établissement d'accueil Dr Piquemal/ CH Blois</p> <p>Nom du service : UTDN (unité transversale de diététique et de nutrition) Pôle de rattachement : Pôle 5 « activités transversales » Chef de service : Dr Régis Piquemal, piquemr@ch-blois.fr, 02-54-55-69-36 Composition de l'équipe médicale : Dr Anais PAILLARD (médecin diabétologue, endocrinologue, nutritionniste) Dr Régis Piquemal (médecin interniste, diabétologue, nutritionniste) Dr Luc Dalmasso (Chirurgien digestif) Dr Zeynal Anil (Chirurgien digestif)</p> <p>Plateau technique : plateau de consultations, service de diététique rattaché (10 ETP) Autres : Activité ambulatoire (6 demi-journées de consultation externe) Activité transversale (avis téléphonique- consultations internes dans les services d'hospitalisation) L'UTDN travaille en collaboration étroite avec le service de médecine interne, endocrinologie, diabétologie avec possibilité de visites, de consultations et de travaux en commun.</p>
<p>4. Présentation du service du CHU de Tours</p> <p>Nom du service : Médecine Inter Pôle de rattachement Médecine Responsable de l'Unité Mobile de Nutrition : Régis HANKARD, 02 47 47 98 17 R.HANKARD@chu-tours.fr Autres : L'unité Mobile de Nutrition (Pr Régis Hankard) au sein du service de Médecine Interne (Pr François Maillot) accueille toutes les pathologies de la Nutrition de l'enfant à l'adulte, de la personne dénutrie à la personne obèse incluant le centre spécialisé de l'obésité (Dr Arnaud De Luca). Cette unité possède un agrément pour le DESC de Nutrition.</p>
<p>5. Missions confiées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer et renforcer l'activité de la filière médico chirurgicale des patients obèses compte tenu de l'augmentation croissante du nombre d'actes de chirurgie bariatrique (consultation externe) - Participer au RCP de la prise en charge de l'obésité (CHB et au CHU de Tours) - Renforcer la prise en charge de la dénutrition dans les services de l'hôpital de Blois par le biais d'avis et de consultation interne dans les unités de soins - Participer à l'éducation thérapeutique des patients suivis dans la filière de chirurgie bariatrique (atelier, consultation individuelle) - Participer à la rédaction de protocoles dans la prise en charge de pathologies nutritionnelles (cancérologie, ...) - Participer à la formation des internes, des externes, des équipes para médicales du CHB et des médecins généralistes - Participations aux travaux du CLAN du CH Blois - Développer une filière médicale exclusive de prise en charge de l'obésité compte tenu du faible nombre de médecins nutritionnistes dans le département 41 (1 médecin nutritionniste), les effectifs actuels ne permettant pas de répondre aux besoins - Développer la prise en charge des troubles du comportement alimentaire <p>Au CHU L'objectif est une mise en responsabilité de l'assistant sous supervision de ses encadrants lui permettant d'être en autonomie sur toutes les situations rencontrées en nutrition clinique (dénutrition, obésité, nutrition thérapeutique entérale ou parentérale, troubles du comportement alimentaire). Cette approche concerne l'adulte et l'enfant avec un investissement plus prononcé sur l'une ou l'autre tranche d'âge selon le profil du candidat.</p>
<p>6. Les compétences à développer</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formation requise : DESC de nutrition - Qualité relationnelle en interdisciplinarité et avec l'ensemble des professionnels - Capacités d'adaptation - Mener une première consultation et établir une stratégie thérapeutique et de suivi que le patient soit vu en consultation externe ou en hospitalisation (avis unité mobile/transversale de nutrition) - Mener une consultation de suivi - Prescrire une nutrition entérale en hospitalisation, en ambulatoire ainsi que son suivi - Prescrire une nutrition parentérale en hospitalisation, en ambulatoire ainsi que son suivi - Gérer les hôpitaux de jour de chirurgie bariatrique - Gérer les patients hospitalisés en unité de Nutrition

<ul style="list-style-type: none"> - Participer aux réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP) de recours en chirurgie bariatrique - Participer aux réunions multidisciplinaires de nutrition (staffs), aux activités du Comité de Liaison Alimentation Nutrition (CLAN) - Travailler en lien étroit avec les services de diététique (Me Julie Capelle à Blois, Me Florence Lavandier à Tours)
7. L'organisation de la permanence des soins
Participation facultative aux gardes du service d'accueil des urgences Au CHU de Tours : L'assistant participe à la permanence des soins en priorité de l'unité de nutrition et de l'institution qui l'accueille. La répartition du temps est de 50/50% dans chaque hôpital. Selon les situations le rythme est du roulement est hebdomadaire ou par quinzaine
8. Les valences (enseignement/ recherche)
<ul style="list-style-type: none"> - Validation du diplôme de DESC de nutrition - Participation aux travaux du service, et des travaux en coopération avec le CHU de TOURS - L'unité Mobile de Nutrition est en liée à l'Inserm UMR 1069 « Nutrition, Cancer, Croissance » et avec l'Institut Européen d'Histoire et des Cultures de l'alimentation (IEHCA) de l'Université de Tours. Les opportunités de réunions, travaux et conférences dans le domaine de la Nutrition sont donc multiples.
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Consultation externe L'assistant possède actuellement un bureau partagé. Un créneau de consultation à Bretonneau et à Clocheville est disponible. Il a accès aux ressources du service dont deux salles de réunions équipées de visio-conférence. L'unité d'exploration métabolique inclut un calorimètre indirect pour mesurer la dépense énergétique de repos, une absorptiométrie biphotonique et un impédancemètre pour mesurer la composition corporelle.
10. Logement par l'établissement d'accueil
Non
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
A étudier
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
OUI par l'établissement d'accueil selon l'une des deux modalités ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> - temps de travail inférieur à 50% : indemnités kilométriques selon la réglementation en vigueur - temps de travail égal ou supérieur à 50% : 50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
<ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'activité de l'obésité coordonnée avec le CSO de Tours - Participation aux RCP Recours du CHU de TOURS

ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : ORL

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :
307 lits et places de Médecine
104 lits et places de Chirurgie
25 lits d'Obstétrique
129 lits et places de Moyen séjour
75 lits et 37 places de Psychiatrie
705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :
10 500 interventions chirurgicales
55 500 passages aux Urgences
17 700 scanners et 4800 IRM
1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Unité Chirurgicale 5 (UC5), entité de 26 lits répartis entre plusieurs spécialités dont l'ORL et la chirurgie cervico-faciale: ORL et CCF, Maxillo-faciale, Stomatologie, Chirurgie endocrinologique, Chirurgie Plastique et reconstructive, chirurgie gynécologique.

Pôle de rattachement : Pôle Technique Médical et Chirurgical (Spécialités chirurgicales, chirurgie et anesthésie ambulatoire, Réanimation polyvalente, Bloc opératoire et anesthésie, cardiologie, gastro-entérologie)

<p>Chef de service: Michel TOSSOU, tossoum@ch-blois.fr , Tél : 0254556943</p> <p>Composition de l'équipe médicale : 1PH, 1PAA, 1Assistant, 1 Assistant partagé 50/50 jusqu'en octobre 2019</p> <p>Nombre de lits : huit lits inclus dans un service de plusieurs spécialités</p> <p>Nombre de places : Service de chirurgie ambulatoire de 15 places pour toutes les spécialités.</p> <p>Plateau technique : Un LASER CO2, Un DIGIPOINTEUR pour la chirurgie naso-sinusienne, un microscope opératoire, Autres : Consultations externes comportant quatre bureaux équipés, deux salles d'audiométrie, une salle d'explorations fonctionnelles équipée de vidéonystagmographe, vidéonystagmoscope, VHIT etc ...</p> <p>Une salle en hospitalisation équipée d'un microscope et des installations nécessaires à l'examen optimal d'un patient hospitalisé ou d'un patient vu en urgence (nuit et week-end).</p>
<p>4. Présentation du service du CHU de Tours</p> <p>Nom du service : ORL et chirurgie cervico-faciale Pôle de rattachement Tête et cou Chef de service : Pr Morinière Sylvain, moriniere@univ-tours.fr, 0247473887 Composition de l'équipe médicale : 2 PUPH, 1 MCUPH, 2 PH, 1 CCA, 2 assistants partagés Nombre de lits 15 HC, 4 ambulatoire Plateau technique Bloc opératoire 2 salles, unité d'exploration fonctionnelle, secteur de consultation Autres : robot chirurgical, laser, implantation cochléaire, neuronavigation</p>
<p>5. Missions confiées</p> <p>Poste d'ORL médico-chirurgical Missions de prise en soins globale du patient, de la consultation à l'hospitalisation en passant par la phase chirurgicale si besoin sans oublier le suivi post-hospitalisation si nécessaire. Le service accueillera ainsi le quatrième assistant partagé dont le premier a pu s'installer en libéral dans le Loir et Cher.</p>
<p>6. Les compétences à développer</p> <p>Chirurgie cervico-faciale, otologie, rhinologie, phoniatrie, exploration fonctionnelle, vertiges acouphène</p>
<p>7. L'organisation de la permanence des soins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans l'établissement d'accueil : Astreintes opérationnelles au Centre Hospitalier de BLOIS - Au CHU de Tours : ne participe pas à la permanence des soins
<p>8. Les valences (enseignement/ recherche)</p> <p>Participation aux enseignements des étudiants en médecine de 2^{ème} et 3^{ème} cycle</p>
<p>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</p> <p>En fonction de la quotité de répartition, plages allant d'une 1/2 plage à une plage par semaine dédiée avec possibilités de programmer sur les plages des autres collègues si nécessaire.</p>
<p>10. Logement par l'établissement d'accueil</p> <p>Si lieu de résidence à TOURS, mise à disposition d'une chambre pour les jours d'astreinte opérationnelle.</p>
<p>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</p> <p>Le souhait est de garder le candidat au terme de son assistantat. Possibilité de poste de PH à terme.</p>
<p>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</p> <p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<p>13. Prise en charge des frais de déplacement</p> <p>OUI par l'établissement d'accueil selon l'une des deux modalités ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - temps de travail inférieur à 50% : indemnités kilométriques selon la réglementation en vigueur - temps de travail égal ou supérieur à 50% : 50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail
<p>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</p> <p>Contact étroit entre ces 2 équipes depuis de nombreuses années, participation à des réunions régionales commune (RCP thyroïde, congrès régional), discussion régulière de dossiers de patients difficiles.</p>

ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : Chirurgie Orthopédique

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :
307 lits et places de Médecine
104 lits et places de Chirurgie
25 lits d'Obstétrique
129 lits et places de Moyen séjour
75 lits et 37 places de Psychiatrie
705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :
10 500 interventions chirurgicales
55 500 passages aux Urgences
17 700 scanners et 4800 IRM
1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Chirurgie Orthopédique et Traumatologie
Pôle de rattachement : Technique, Médical et Chirurgical
Chef de service : Dr Gilles GIRARD, girardg@ch-blois.fr, 02 54 55 66 33
Composition de l'équipe médicale : 4 PH, 1 Assistant partagé
Nombre de lits : 33
Nombre de places :

<p>Plateau technique :</p> <p>Autres :</p>
<p>4. Présentation du service du CHU de Tours</p> <p>Nom du service : Orthopédie 1 Pôle de rattachement : Reconstruction Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr Luc FAVARD, luc.favard@univ-tours.fr 02 47 47 59 05 Composition de l'équipe médicale : 2 PU-PH, 3 PH, 2 CCA Nombre de lits : 48 Nombre de places : aucune Plateau technique : Complet, correspondant à celui d'un CHU Autres :</p>
<p>5. Missions confiées</p> <p>Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil</p> <p>Participation à la permanence des soins en prenant des gardes sur place. Consultation de révision et de première fois. Interventions programmées d'orthopédie courante et participation au reste de garde.</p>
<p>6. Les compétences à développer</p> <p>Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil</p> <p>Maîtrise des principales interventions d'orthopédie. Acquisition de l'expérience nécessaire à la prise en charge des traumatismes de l'appareil moteur Amélioration des gestes plus techniques comme ceux de l'arthroscopie.</p>
<p>7. L'organisation de la permanence des soins</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dans l'établissement d'accueil : Astreinte chirurgicale - Au CHU de Tours : En alternance, tous les 15 jours, avec participation à toutes les activités du service (permanence des soins, blocs, consultations, visites, staff)
<p>8. Les valences (enseignement/ recherche)</p> <p>Implication dans la recherche clinique et dans l'enseignement des internes</p>
<p>9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)</p>
<p>10. Logement par l'établissement d'accueil</p> <p>Non</p>
<p>11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé</p> <p>A étudier</p>
<p>12. Rémunérations, prime d'exercice territorial</p> <p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
<p>13. Prise en charge des frais de déplacement</p> <p>OUI par l'établissement d'accueil selon l'une des deux modalités ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - temps de travail inférieur à 50% : indemnités kilométriques selon la réglementation en vigueur - temps de travail égal ou supérieur à 50% : 50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail
<p>14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé</p> <p>Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil</p> <p>Existence d'un poste équivalent depuis un an si bien qu'il n'y aura plus de « gap » dans un service comme dans l'autre puisque les deux assistants seront en alternance soit à Tours, soit à Blois. Passage du candidat dans le service d'accueil lors de la réalisation de sa maquette ce qui veut dire une bonne connaissance des locaux et des équipes.</p>

ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : PNEUMOLOGIE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :

307 lits et places de Médecine

104 lits et places de Chirurgie

25 lits d'Obstétrique

129 lits et places de Moyen séjour

75 lits et 37 places de Psychiatrie

705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :

10 500 interventions chirurgicales

55 500 passages aux Urgences

17 700 scanners et 4800 IRM

1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, Luynes, Loches et du CH Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil :
Nom du service : Pneumologie Pôle de rattachement : pole 2 (urgences, médecine, prévention) Chef de service Dr Olivier MARTINEAU Composition de l'équipe médicale : 4 praticiens Nombre de lits : 30 Nombre de places : 30 Plateau technique : endoscopie bronchique, consultations pneumo, TDM ,IRM , Autres :
4. Présentation du service du CHU de Tours
Nom du service : Pneumologie et explorations fonctionnelles respiratoires Pôle de rattachement : médecine Chef de service : Pr Sylvain MARCHAND-ADAM Composition de l'équipe médicale : 3 PUPH, 5 PH, 2 CCA Nombre de lits : 39 HC+8 HDJ Nombre de places : 39 HC+8 HDJ Plateau technique: endoscopie bronchique, echo-endoscopie bronchique, endoscopie interventionnelle, EFR, EFX, NO exhalé, échographie pleurale...
5. Missions confiées
Dans l'établissement d'accueil : - Participation à l'activité d'hospitalisation du service de pneumologie, consultations externes, hôpital de jour, endoscopies bronchiques, participation aux RCP - Participation à l'activité de pneumologie territoriale (Vendôme, Romorantin), consultations avancées sur les différents sites. Au CHU de Tours : - Participation à l'activité d'hospitalisation conventionnelle du service de pneumologie
6 Les compétences à développer
- Travailler en équipe et gérer une équipe pluridisciplinaire (interne, infirmière, aide-soignante) - Endoscopies bronchiques et prises en charges des pathologies qui relèvent de la pneumologie - EFR - Echographie pleurale
7 L'organisation de la permanence des soins
- Dans l'établissement d'accueil : Astreinte de pneumologie le week-end - Au CHU de Tours : pas de participation à la permanence des soins
8 Les valences (enseignement/ recherche)
9 Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Dans l'établissement d'accueil : - Service de 30 lits dont 2 pour les sas - Consultations et EFR - Hôpital de jour - Déchoquage avec matériel de réanimation : respirateurs, scopes, échographe, ... - Réanimation polyvalente avec tout son plateau technique - Bloc opératoire - Etc... Au CHU de Tours : - Service de 39 lits - Consultations et EFR (spirométrie, plethysmographie, DLCO, EFX, No exhalé, oscillométrie) - Hôpital de jour de 8 lits - échographe pleurale - 6 centres de compétences (HTAP, rendu Osler, maladies pulmonaires rares, mucoviscidose, thymome, mesothéliome)
10 Logement par l'établissement d'accueil
Non

11 Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Oui, à évaluer en fonction de l'activité et de l'intégration du candidat dans l'équipe.
12 Rémunérations, prime d'exercice territorial
<p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13 Prise en charge des frais de déplacement
<p>OUI par l'établissement d'accueil selon l'une des deux modalités ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - temps de travail inférieur à 50% : indemnités kilométriques selon la réglementation en vigueur - temps de travail égal ou supérieur à 50% : 50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail
14 Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
<p>Visioconférence Participation aux RCP d'oncologie, d'HTAP, des maladies pulmonaires rares</p>

ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : PSYCHIATRIE ADULTE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :

- 307 lits et places de Médecine
- 104 lits et places de Chirurgie
- 25 lits d'Obstétrique
- 129 lits et places de Moyen séjour
- 75 lits et 37 places de Psychiatrie
- 705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :

- 10 500 interventions chirurgicales
- 55 500 passages aux Urgences
- 17 700 scanners et 4800 IRM
- 1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil
Nom du service : Psychiatrie Pôle de rattachement : Pole 6 Chef de service : Eric BOISSICAT, boissie@ch-blois.fr , 0254556633 poste 6966 Composition de l'équipe médicale : 4 praticiens et un interne Plateau technique : hospitalisation complète (75 lits), activité ambulatoire (CMP/CATTP), psychiatrie de liaison (Urgences, Unité sanitaire)...
4. Présentation du service du CHU de Tours Pr Vincent CAMUS
Nom du service : CPU Pôle de rattachement : Psychiatrie Addictologie Chef de service : Vincent CAMUS, vincent.camus@univ-tours.fr , tel 02 47 47 91 30 Composition de l'équipe médicale : 2 PU-PH, 1 PH, 2 CCA, PH temps partiels Nombre de lits : 48 lits psychiatrie adulte, 12 lits adolescents Nombre de places Plateau technique Autres :
5. Missions confiées
Activité diversifiée : sur l'établissement d'accueil, prise en charge intra-hospitalière, participation aux astreintes au sein de la psychiatrie d'urgence et de liaison, encadrement des internes et externes.
6. Les compétences à développer
Adaptation à un travail d'équipe
7. L'organisation de la permanence des soins
- Dans l'établissement d'accueil - Au CHU de Tours : possible aux urgences du CHU sur le dispositif de permanence des soins de psychiatrie
8. Les valences (enseignement/ recherche)
Possibilité de participation aux activités académiques, notamment enseignement et participation à des projets de recherche clinique
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Ceux des établissements d'accueil
10. Logement par l'établissement d'accueil
Non
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Oui, perspectives de recrutement (poste vacant)
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
OUI par l'établissement d'accueil selon l'une des deux modalités ci-dessous : - temps de travail inférieur à 50% : indemnités kilométriques selon la réglementation en vigueur - temps de travail égal ou supérieur à 50% : 50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Dispositif de télé-enseignement notamment à destination de la formation des internes

ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : SSR GERIATRIE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :
307 lits et places de Médecine
104 lits et places de Chirurgie
25 lits d'Obstétrique
129 lits et places de Moyen séjour
75 lits et 37 places de Psychiatrie
705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :
10 500 interventions chirurgicales
55 500 passages aux Urgences
17 700 scanners et 4800 IRM
1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Secteur médico-social
Pôle de rattachement : Pole 3 (personnes âgées)
Chef de service : Samira TOUIMI-SCHAEFFLER, touimis@ch-blois.fr, 0254556633 poste 6802

Le Centre hospitalier dispose de l'ensemble des composantes de la filière gériatrique : service de court séjour gériatrique, SSR gériatrique, hôpital de jour, équipe mobile gériatrique, PASA, UHR...

4. Présentation du service du CHU de Tours
<p>Nom du service : SSR Gériatrique Ermitage Pôle de rattachement : médecine Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) Dr Véronique DARDAINE-GIRAUD, V.DARDAINEGIRAUD@chu-tours.fr, secrétariat 02 47 47 38 42 Composition de l'équipe médicale 4 PH en SSR gériatrique Nombre de lits : 96 Nombre de places : 96 Plateau technique : celui du CHU Consultation : Oncogériatrie Autres : filière gériatrique complète dont MCO et EMG ((Dr Marc Mennecart, CMRRR (Dr Emilie Beaufiles) et lien étroit avec l'EHPAD de l'Ermitage (Dr Véronique DARDAINE-GIRAUD) sur le même site</p>
5. Missions confiées
<p>Le Centre hospitalier de Blois comprend un secteur EHPAD d'une capacité autorisée de 605 lits et places répartis sur 5 sites dont 4 sur la ville de Blois.</p> <p>L'assistant contribue à la prise en charge médicale des résidents et favorise la coordination des actions et des soins entre les différents professionnels de santé (salariés ou libéraux) appelés à intervenir auprès des résidents.</p>
6. Les compétences à développer
<p>Développer les compétences pour le travail en équipe</p> <p>Savoir procéder à une évaluation gériatrique globale et individualisée, à la fois médicale, fonctionnelle, psychologique et sociale Apprentissage du travail en équipe multidisciplinaire Favoriser la conciliation médicamenteuse (iatrogénie) et savoir initier les traitements (binôme médecin –pharmacien), Maîtriser la notion de balance bénéfices /risques dans la prise en charge des patients âgés Appréhender les liens avec la ville et les structures d'hébergement dans le projet de sortie des patients Comprendre le concept de GHT Savoir développer et renforcer les liens entre les différentes structures de soins de la filière gériatrique et avec les autres services du CHU Apprendre à encadrer les étudiants et internes Participer à la diffusion des bonnes pratiques gériatriques</p>
7. L'organisation de la permanence des soins
<p>Au CHU de Tours : Gestion du SSR et de l'EHPAD le samedi matin en alternance avec les autres PH</p>
8. Les valences (enseignement/ recherche)
<p>A développer en lien avec le Pr Bertrand Fougère PU-PH de gériatrie</p> <p>Mise en place d'enseignements à destination des internes de Gériatrie accessibles grâce à la plateforme Skype Veille documentaire hebdomadaire Informations sur les congrès régionaux et nationaux Proposition de participation à la recherche sur le vieillissement dans le cadre d'appels à projet (PHRC,...)</p>
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
10. Logement par l'établissement d'accueil
<p>Non</p>

11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Oui, perspectives de recrutement (poste vacant)
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
<p>Votre employeur sera la CHU de Tours.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
<p>OUI par l'établissement d'accueil selon l'une des deux modalités ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - temps de travail inférieur à 50% : indemnités kilométriques selon la réglementation en vigueur - temps de travail égal ou supérieur à 50% : 50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
<p>Télémédecine : Téléconférence Conférences hospitalo-universitaires</p>

ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : URGENCES SAMU SMUR

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :
307 lits et places de Médecine
104 lits et places de Chirurgie
25 lits d'Obstétrique
129 lits et places de Moyen séjour
75 lits et 37 places de Psychiatrie
705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :
10 500 interventions chirurgicales
55 500 passages aux Urgences
17 700 scanners et 4800 IRM
1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Médecine d'Urgences
Pôle de rattachement : Pôle 2 (Médecine Urgences Prévention)
Chef de service Martin CODJIA / codjiam@ch-blois.fr
Composition de l'équipe médicale : 14 ETP médicaux
Nombre de lits :
Nombre de places :

4. Présentation du service du CHU de Tours
Nom du service : Département de Médecine d'Urgence (DMU) Pôle de rattachement : Néphrologie-Réanimation-Urgences (NRU) Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr Saïd LARIBI, 02 47 47 81 09 - s.laribi@chu-tours.fr Composition de l'équipe médicale : 1 PU-PH, 2 CCA, 31 PH/PHC, 8 assistants Nombre de lits : UHCD : 18 Nombre de places : 27 Plateau technique : TDM/IRM - Chirurgie - Échographie - coronarographie - Thrombolyse/Thrombectomie Autres :
5. Missions confiées
- Participation à l'activité et au tour de garde en régulation médicale, SMUR primaire et secondaire, Urgences secteur long (médicale) et court (traumatologie) , Unité d'hospitalisation de courte durée. - Participation au suivi des internes - Organisation des réunions médicales : cas cliniques, CREX, RMM , bibliographie... - Participation au CESU (centre d'enseignement des soins urgents) formation aux gestes urgents, simulation des prises en charges urgentes. Missions soins (Urgences/SAMU-SMUR)
6. Les compétences à développer
- Travailler en équipe et gérer une équipe composée d'un interne, infirmière, aide-soignante, ambulancier - Sénioriser une garde, échanger avec les équipes participant à la garde - Animer les réunions médicales, staffs, CREX, RMM... - Régulation médicale - Prise en charge des patients graves en préhospitalier et au déchoquage - Pratique de l'échographie d'urgence - Autonomie dans la prise en charge des Urgences - Leadership dans la coordination de l'équipe
7. L'organisation de la permanence des soins
- Participation aux gardes du SAMU SMUR et Urgences au CH de Blois. - Gardes senior Urgences/SAMU-SMUR au CHU
8. Les valences (enseignement/ recherche)
Etablissement d'accueil : - Participation au CESU - Participation cours IFSI (institut de formation des soins infirmiers) - Participation aux réunions médicales interdisciplinaires, Staffs, CREX, RMM ... - Participer au suivi des internes Au CHU Encadrement des internes et des externes au lit du malade - séances de bibliographie
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Le service met à disposition de l'assistant tout ce qui est nécessaire à son activité.
10. Logement par l'établissement d'accueil
NON
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Oui, perspectives de recrutement (poste vacant)
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement
OUI par l'établissement d'accueil selon l'une des deux modalités ci-dessous : - temps de travail inférieur à 50% : indemnités kilométriques selon la réglementation en vigueur - temps de travail égal ou supérieur à 50% : 50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Distance géographique importante - Bon relationnel entre les chefs de service des urgences de la région.

ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : Urologie

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :

307 lits et places de Médecine

104 lits et places de Chirurgie

25 lits d'Obstétrique

129 lits et places de Moyen séjour

75 lits et 37 places de Psychiatrie

705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :

10 500 interventions chirurgicales

55 500 passages aux Urgences

17 700 scanners et 4800 IRM

1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

Présentation du service de l'établissement d'accueil
Nom du service : UC3 (unité chirurgicale 3) Pôle de rattachement : pôle technique, médical et chirurgical (pôle 1) Chef de service : Kevin KRAFT, kraftk@ch-blois.fr Tél : 02 54 55 67 16 Composition de l'équipe médicale : Chirurgie digestive : 4 PH / chirurgie urologique : 2 PH et 1 assistant partagé Nombre de lits : 30 Nombre de places : 30 places Plateau technique : 15 lits de chirurgie ambulatoire
3. Présentation du service du CHU de Tours
Nom du service : service d'urologie Pôle de rattachement Cancero-Urologie Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Professeur Franck BRUYERE Composition de l'équipe médicale : 2 PUPH, 2 PH, 2 CCA, 1 assistant partagé, 1 assistant associé Nombre de lits : 20 d'HC et 4 ambulatoires Nombre de places Plateau technique : laser calcul et HBP, lithotripsie, ureteroscopie souple, robotique, transplantation, coelioscopie
4. Missions confiées
Renforcer la prise en charge des patients d'urologie sur le territoire Renforcer les liens entre le CHU et le CHB, contribuer à l'uniformisation des pratiques sur le territoire
5. Les compétences à développer
6. L'organisation de la permanence des soins
Dans l'établissement d'accueil : participation à l'astreinte d'urologie Au CHU de Tours : un interne d'astreinte reçoit les premiers appels, un sénior d'astreinte quotidiennement gère avec l'interne les urgences du services, les urgences transitant via le service des urgences de Trousseau (colique néphrétique hyperalgique ou fébrile, torsion testis, traumatisme des organes génitaux ou de l'appareil urinaire), les greffes rénales, les prélèvements d'organe sur donneurs cadavériques (et Maastricht III, DDAC)
7. Les valences (enseignement/ recherche)
8. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
9. Logement par l'établissement d'accueil
Non
10. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
Oui, perspectives de recrutement à étudier
11. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
12. Prise en charge des frais de déplacement
OUI par l'établissement d'accueil selon l'une des deux modalités ci-dessous : - temps de travail inférieur à 50% : indemnités kilométriques selon la réglementation en vigueur - temps de travail égal ou supérieur à 50% : 50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail
13. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé